



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/RES/49/173  
24 février 1995

---

Quarante-neuvième session  
Point 99 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Troisième Commission (A/49/609)]

49/173. Examen et étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 48/113 du 20 décembre 1993,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général 1/ et les préoccupations qui y sont exprimées quant à l'ampleur des déplacements de réfugiés et autres migrations apparentées, qui se produisent ou risquent de se produire dans les pays de la Communauté d'États indépendants et certains États voisins,

Réaffirmant que la communauté internationale doit envisager une approche globale afin de coordonner l'action en faveur des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées,

1. Prie le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, agissant en consultation avec les États intéressés et en coordination avec les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales compétentes, de continuer à envisager des approches régionales globales aux problèmes de réfugiés et de personnes déplacées;

2. Prie également le Haut Commissaire de poursuivre ses efforts en vue de promouvoir et d'organiser un processus préparatoire menant à la convocation, en 1996 au plus tard, d'une conférence régionale pour l'examen des problèmes relatifs aux réfugiés, aux personnes déplacées ou contraintes à d'autres formes de déplacement et aux rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins, et engage instamment les États et les organisations intergouvernementales, régionales et non

---

1/ A/49/533.

gouvernementales compétentes à appuyer ce processus, y compris par des mesures destinées à y donner suite;

3. Prie le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquantième session un rapport sur l'application de la présente résolution.

94<sup>e</sup> séance plénière  
23 décembre 1994